



présent Ciel

La revue du doyenné de Giromagny – Rougemont-le-Château

9 novembre 2020 # 14

Chers amis,

aujourd'hui l'Eglise est en fête ! C'est en effet la dédicace de la Basilique du Latran qui nous rappelle à quel point nous sommes liés et unis par le ministère du Pape puisque cette basilique est sa cathédrale :

« La basilique du Latran est la cathédrale du Pape, vers 320 par l'empereur Constantin, elle est la première en date et en dignité de toutes les églises d'Occident. La fête de sa dédicace nous rappelle que le ministère du Pape, successeur de Pierre, est de constituer pour le peuple de Dieu le principe et le fondement visible de son unité. »

Nos églises en général sont le symbole de la Présence de Dieu au milieu des hommes. Dans cette période de confinement, redécouvrons comment Dieu demeure présent parmi nous malgré notre isolement et notre incapacité d'accéder à l'Eucharistie.

Bon courage à vous !

En union de prière

Fraternellement

Père Yann, votre Doyen

Lundi 9 novembre 2020, Dédicace de la Basilique du Latran

Lectures de la messe

Première lecture (Ez 47, 1-2.8-9.12)

En ces jours-là, au cours d'une vision reçue du Seigneur, l'homme me fit revenir à l'entrée de la Maison, et voici : sous le seuil de la Maison, de l'eau jaillissait vers l'orient, puisque la façade de la Maison était du côté de l'orient. L'eau descendait de dessous le côté droit de la Maison, au sud de l'autel. L'homme me fit sortir par la porte du nord et me fit faire le tour par l'extérieur, jusqu'à la porte qui fait face à l'orient, et là encore l'eau coulait du côté droit. Il me dit : « Cette eau coule vers la région de l'orient, elle descend dans la vallée du Jourdain, et se déverse dans la mer Morte, dont elle assainit les eaux. En tout lieu où parviendra le torrent, tous les animaux pourront vivre et foisonner. Le poisson sera très abondant, car cette eau assainit tout ce qu'elle pénètre, et la vie apparaît en tout lieu où arrive le torrent. Au bord du torrent, sur les deux rives, toutes sortes d'arbres fruitiers pousseront ; leur feuillage ne se flétrira pas et leurs fruits ne manqueront pas. Chaque mois ils porteront des fruits nouveaux, car cette eau vient du sanctuaire. Les fruits seront une nourriture, et les feuilles un remède. »

OU BIEN

Première lecture (1 Co 3, 9c-11.16-17)

Frères, vous êtes une maison que Dieu construit. Selon la grâce que Dieu m'a donnée, moi, comme un bon architecte, j'ai posé la pierre de fondation. Un autre construit dessus. Mais que chacun prenne garde à la façon dont il contribue à la construction. La pierre de fondation, personne ne peut en poser d'autre que celle qui s'y trouve : Jésus Christ. Ne savez-vous pas que vous êtes un sanctuaire de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous ? Si quelqu'un détruit le sanctuaire de Dieu, cet homme, Dieu le détruira, car le sanctuaire de Dieu est saint, et ce sanctuaire, c'est vous.

Psaume (Ps 45 (46), 2-3, 5-6, 8-9a.10a)

Dieu est pour nous refuge et force, secours dans la détresse, toujours offert. Nous serons sans crainte si la terre est secouée, si les montagnes s'effondrent au creux de la mer. Le Fleuve, ses bras réjouissent la ville de Dieu, la plus sainte des demeures du Très-Haut. Dieu s'y tient : elle est inébranlable ; quand renaît le matin, Dieu la secourt. Il est avec nous, le Seigneur de l'univers ; citadelle pour nous, le Dieu de Jacob ! Venez et voyez les actes du Seigneur, Il détruit la guerre jusqu'au bout du monde.

Évangile (Jn 2, 13-22)

Comme la Pâque juive était proche, Jésus monta à Jérusalem. Dans le Temple, il trouva installés les marchands de bœufs, de brebis et de colombes, et les changeurs. Il fit un fouet avec des cordes, et les chassa tous du Temple, ainsi que les brebis et les bœufs ; il jeta par terre la monnaie des changeurs, renversa leurs comptoirs, et dit aux marchands de colombes : « Enlevez cela d'ici. Cessez de faire de la maison de mon Père une maison de commerce. » Ses disciples se rappelèrent qu'il est écrit : L'amour de ta maison fera mon tourment. Des Juifs l'interpellèrent : « Quel signe peux-tu nous donner pour agir ainsi ? » Jésus leur répondit : « Détruisez ce sanctuaire, et en trois jours je le relèverai. » Les Juifs lui répliquèrent : « Il a fallu quarante-six ans pour bâtir ce sanctuaire, et toi, en trois jours tu le relèverais ! » Mais lui parlait du sanctuaire de son corps. Aussi, quand il se réveilla d'entre les morts, ses disciples se rappelèrent qu'il avait dit cela ; ils crurent à l'Écriture et à la parole que Jésus avait dite.

Shekhina, שכינה :

La Présence divine

Une chose est certaine dans le judaïsme comme dans le christianisme : Dieu est présent au milieu de son peuple, auprès de ceux avec qui il a fait Alliance. Mais comment est-il présent ? Au moment de l'Exode, l'Arche d'Alliance et la Tente de la Rencontre dans laquelle elle reposait à chaque étape signifiait que Dieu accompagnait son peuple dans son périple, qu'il avait dressé sa tente en son sein. Plus tard, le Temple de Jérusalem devint le lieu par excellence de cette Présence, la Shekhina. C'est de lui que découle toute vie en Israël comme le décrit si bien le prophète Ezéchiel dans la première lecture. Dieu se répand à travers tout le pays pour le rendre fertile. Il n'est prisonnier d'aucune structure. C'est ainsi qu'au moment de l'Exil Ezéchiel décrit la Shekhina quitter le Temple pour demeurer auprès des siens à Babylone.

L'homme se révèle toujours particulièrement efficace pour élever des murs plutôt que pour construire des ponts. Le Christ s'insurge face à l'image d'un Dieu inaccessible tel que le présente l'institution du Temple de Jérusalem. Pour accéder au Seigneur, tant de conditions doivent être réunies. Il faut être juif, ne pas être frappé d'impureté ou mutilé. Davantage encore, l'accès à Dieu est devenu marchandage : il faut lui offrir des sacrifices pour qu'en retour il accède aux demandes qui lui sont adressées. C'est pourquoi Jésus, dans la page d'Évangile de ce jour, montre tant d'ardeur à démolir ce système qui donne de son Père une image scandaleuse. Mais il va encore plus loin...

Le nouveau Temple, le nouveau lieu de la Présence divine n'est plus bâti de pierres mais dans le don que Dieu a fait de lui-même en son Fils. Jésus est le nouveau Temple. Il n'est plus question de se rendre dans un lieu lointain quand le culte inauguré par le Christ se fait en esprit et en vérité.

Ce nouveau Temple, il se dilate aux dimensions du monde. La première lecture alternative nous le rappelle : nous sommes la maison, le sanctuaire que Dieu construit et son Esprit habitent en nous. Le Concile Vatican II nous le rappelle également : nous sommes le Peuple de Dieu, le Corps du Christ et le Temple de l'Esprit. Nous sommes Présence de Dieu les uns pour les autres. Soyons heureux ! Dieu n'est pas présent que dans les églises que nous ne pouvons plus fréquenter comme avant en ce moment. Dieu n'est pas présent que dans l'Eucharistie que nous ne pouvons plus vivre en ce moment. Il vient à nous comme nous allons à lui par les biais les plus improbables. Il demeure en nous. Il ne dépend que de nous d'aller à sa rencontre.

Méditons ces mots du psalmiste durant cette journée : « Il est avec nous, le Seigneur de l'univers ; citadelle pour nous, le Dieu de Jacob ! »

Père Yann

La nouvelle Amérique féminine et multiraciale

Marie Verdier, La Croix du 9 novembre 2020



Kamala Harris Vice-présidente élue des États-Unis Première femme noire vice-présidente des États-Unis, Kamala Harris a constitué avec Joe Biden un ticket gagnant inédit. Oscillant entre progressisme et conservatisme, elle est bien placée pour pousser les nouvelles priorités de la présidence : « Unir notre pays et guérir l'âme de notre nation. »

Première femme vice-présidente des États-Unis, première « femme noire » comme elle se définit (fille d'un père jamaïcain et d'une mère indienne), Kamala Harris a déjà sa place dans l'histoire. Elle a doublement percé le plafond de verre en accédant à la deuxième plus haute marche du pouvoir américain, potentiel tremplin pour gagner la magistrature suprême dans quatre ans.

Joe Biden, qui fêtera ses 78 ans le 20 novembre, a laissé entendre qu'il ne briguerait pas de second mandat en 2024. Lui l'homme blanc, symbole de la vieille Amérique, pourrait passer le flambeau à sa colistière, qui incarne la nouvelle Amérique féminine et multiraciale.

Élue sénatrice en 2016, Kamala Harris, 56 ans, a été en 2004 la première femme noire procureure de San Francisco, puis la première procureure générale de Californie en 2010. Pour

parfaire son profil qui embrasse la diversité américaine, baptiste, elle a épousé un avocat juif père de deux enfants.

C'est sa mère, Shyamala Gopalan Harris, décédée en 2009, qui est « la femme la plus responsable de (sa) présence ici aujourd'hui », a-t-elle fait valoir lors de son discours de victoire samedi 7 novembre au soir à Wilmington, dans le Delaware. Elle qui « croyait si profondément en une Amérique où un tel moment est possible ».

Issue d'une grande famille indienne, sa mère s'est doublement battue pour l'égalité hommes-femmes et pour l'égalité entre les races. Pour fuir les études en sciences domestiques imposées aux filles dans l'ancien Empire britannique, à 19 ans, elle débarque seule en Californie où elle devient chercheuse en cancérologie. Femme de couleur, elle trouve vite sa place dans les mouvements noirs naissants au début des années 1960 au sein de l'université de Berkeley, comme le rapportait le New York Times en septembre.

C'est donc à sa mère et aux générations de femmes noires qu'elle a rendu un vibrant hommage, ainsi qu'aux « femmes asiatiques, blanches, latines et amérindiennes (...) qui se sont battues et ont tant sacrifié pour l'égalité, la liberté et la justice ». Kamala Harris veut marcher dans leur sillage pour que « chaque petite fille qui regarde ce soir voie qu'il s'agit d'un pays de possibilités ».

À tous les Américains elle a promis « un dur labeur » pour vaincre la pandémie de coronavirus, reconstruire l'économie, éradiquer le racisme, combattre la crise climatique, sans oublier, parmi les nouvelles priorités de la Maison-Blanche, celle d'« unir notre pays et guérir l'âme de notre nation ».

Même si elle a baigné enfant dans le militantisme pour une justice raciale, son positionnement oscillant entre progressisme et conservatisme a pu lui être reproché. Tout comme sa prudence. « Une forme d'autoprotection », défend le sénateur Cory Booker évoquant la rudesse de l'univers politique face à une femme noire brisant les barrières. Mais « c'est aussi ce manque de rigidité idéologique qui fait qu'elle est bien adaptée à la vice-présidence, un rôle qui oblige de tempérer les opinions personnelles », soulignent Lisa Lerer et Sydney Ember, deux journalistes politiques du New York Times.

Messes publiques, l'épiscopat veut un dialogue avec l'État

Bruno Bouvet et Xavier Le Normand, La Croix du 9 novembre 2020

Tout en rejetant, samedi 7 novembre, les recours contre l'interdiction des cérémonies religieuses publiques, le Conseil d'État invite les autorités à reprendre les discussions avec les cultes. En clôture de l'Assemblée plénière, le lendemain, le président de la Conférence des évêques de France s'est prononcé pour la recherche d'un protocole satisfaisant.

Une porte se ferme, mais un dialogue va peut-être s'ouvrir... Samedi 7 novembre, en fin de soirée, la décision du Conseil d'État, attendue depuis plus de quarante-huit heures, tombait : le juge des référés rejetait les recours contestant l'interdiction des cérémonies religieuses publiques en temps de pandémie.

En disant s'appuyer sur des critères uniquement sanitaires, le Conseil d'État indiquait aux requérants, tous catholiques, que leur religion n'est pas particulièrement visée par rapport aux autres. « La circulation du virus sur le territoire métropolitain s'est fortement amplifiée au cours des dernières semaines », constate le magistrat, et le pays se trouve désormais dans une « situation particulièrement dangereuse ».

La décision se fonde également sur une observation, à partir de vidéos de messes disponibles sur Internet, de l'attitude des croyants à l'intérieur des lieux de culte depuis le déconfinement. Selon l'ordonnance, les fidèles ne respectent pas toujours les protocoles sanitaires et les officiants ne portent pas toujours le masque.

Le juge des référés formule toutefois en creux une critique de ce que la représentante du gouvernement avait péniblement concédé lors de l'audience du jeudi 5 novembre : aucune discussion n'était alors en cours entre cultes et gouvernement, et aucune date de révision des mesures n'avait été fixée. S'il ne le dit pas explicitement, le Conseil d'État estime donc nécessaire que ces discussions reprennent au plus vite.

Autant dire que la proposition a été immédiatement saisie au vol par la Conférence des évêques de France (CEF), dont l'Assemblée plénière, tenue en visioconférence, du 3 au 8 au novembre, a largement été percutée par cette actualité. Alors que la CEF prenait acte de la décision du juge des référés, dans la soirée du 7 novembre, son président, Mgr Éric de Moulins-Beaufort y a consacré une bonne part dans son discours de clôture du lendemain.

Son appel à la responsabilité des fidèles, des prêtres et des évêques s'est doublé du souhait d'une reprise des discussions avec les pouvoirs publics. À cet égard, l'archevêque de Reims a rappelé la nécessité de se conformer au droit : « Je me dois de vous le dire : au-delà de la douleur de la privation de messe, pour moi, il est important qu'en cette affaire le droit soit dit avec précision. Nous avons appris à vivre en régime de séparation et à goûter la liberté qu'y trouve l'Église de vivre sa vie propre, non pas hors de l'État mais sans sa contrainte, non pas contre la société mais en son sein (...). »

Le président de la CEF ne l'a pas caché : « Des efforts collectifs sont nécessaires si nous voulons avoir une chance de célébrer Noël de manière digne, sans qu'une inquiétude exagérée pèse sur nos soignants mobilisés dans les hôpitaux et toutes les structures qui œuvrent pour la santé publique. » Fort de cet esprit constructif, l'archevêque de Reims n'a pas manqué de rappeler les autorités au devoir de concertation que leur a assigné le juge des référés : « Nous nous y préparons sans délai, avec le ferme espoir de trouver un protocole satisfaisant. »

Avec cette main tendue à l'État, Mgr Éric de Moulins-Beaufort cherche manifestement à trouver une issue à un débat qui ne fait l'unanimité ni chez les évêques ni chez les fidèles. Les recours déposés par dix évêques – « en concertation avec le président de la CEF », assure à La Croix, l'un des requérants, Mgr Dominique Rey, évêque de Fréjus-Toulon – n'ont pas été du goût de tous leurs pairs, certains estimant même publiquement que la reprise des messes n'était pas une priorité.

Sur le réseau social Twitter, Mgr Bernard Ginoux, évêque de Montauban, l'un des plus ardents défenseurs du retour des cérémonies publiques, a fait savoir qu'il ne s'exprimerait désormais plus sur le sujet. Une manière sans doute de dire que le débat doit désormais avoir lieu entre les représentants de l'Église et de l'État, au plus vite.